

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Boîte Postale, 3243, AddisAbaba, Ethiopie, Tél.: (2511) 551 77 00 Fax: (2511) 551 14 75

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR RAMTANE LAMAMRA,
COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE,**

**A L'OUVERTURE DE LA RETRAITE
DU GROUPE DES SAGES DE L'UNION AFRICAINE**

**POUR LE RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LES MECANISMES
REGIONAUX SIMILIAIRES**

(Ouagadougou, le 4 juin 2012)

**Votre Excellence M. le Premier Ministre, Chef du Gouvernement représentant le
Président Blaise Compaoré, Président du Faso ;
Excellences, les Membres du Groupe des Sages ;
Excellences, les Chefs des Institutions et Membres du Gouvernement du Faso ;
Excellences, les anciens Chefs d'État et de Gouvernement ;
Mesdames et Messieurs les membres des Groupes des Aînés et des Sages ;
Excellence Monsieur le Président du Conseil de Paix et de Sécurité ;
Excellences Mesdames et Messieurs le Doyen et les Ambassadeurs accrédités
auprès du Faso ;
Chers participants ;**

C'est pour moi un honneur et un privilège de participer à cette première retraite regroupant des personnalités éminentes dont le nom et le renom dépassent de loin les frontières des États nationaux qui ont été le cadre et le tremplin de l'œuvre de leurs vies, admirable et exemplaire entre toutes. Vous me permettrez de me prévaloir de votre compréhension, que je sais acquise, pour exprimer notre profonde gratitude à Monsieur le Premier Ministre, chef du gouvernement et à travers lui à son Excellence le Président Blaise Compaoré, figure prestigieuse de l'action africaine collective pour le règlement pacifique des conflits en Afrique pour son dévouement et sa disponibilité remarquables dans la conduite persévérante et créative de médiations méritoires.

C'est donc peu que de dire que je suis particulièrement honoré de prendre la parole à l'ouverture de cette Retraite placée sous le haut patronage du Président Compaoré, et de collaborer avec son Gouvernement, et en particulier avec notre frère et ami Djibrill Bassolé, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération régionale, pour assurer le succès de cette réunion pionnière qui a vocation à doter l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité d'un surcroît d'efficacité. De

fait, une plus grande effectivité des complémentarités et des interactions entre les Instances continentales et régionales à travers le continent ainsi qu'une articulation plus grande et novatrice des efforts de l'Afrique avec ceux des Nations Unies sont de nature à rehausser de manière significative la valeur et la rentabilité de nos partenariats au service de la paix.

Je tiens donc à vous assurer de ma pleine coopération ainsi que de celle du Président de la Commission de l'Union Africaine, Dr. Jean Ping, actuellement pris par une autre mission, qui m'a chargé de vous transmettre également ses salutations fraternelles et ses meilleurs vœux de succès.

**Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Membres du Groupe des Sages,
Mesdames et Messieurs les Membres des Groupes des Sages des CER ,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

La théorie et la pratique de la gestion et du règlement des conflits sont une encyclopédie ouverte dont les chapitres s'écrivent presque quotidiennement, dans l'épreuve d'expériences tout aussi inédites les unes que les autres et sous le prisme de réalisations, nécessairement imparfaites, face à des défis complexes. Cette théorie et cette pratique de la résolution des conflits mettent en évidence tout autant les mérites de la prévention que les vertus de la médiation comme modes opératoires dont le potentiel est quasiment inépuisable. De fait, il est souvent soutenu qu'un plus grand nombre de conflits armés se sont réglés par la médiation au cours des vingt dernières années que pendant les deux siècles précédents.

L'ancien Secrétaire Général des Nations Unies Kofi Annan a écrit que «la médiation est un art et une science ». Je suis tenté d'ajouter que la médiation est aussi une tradition et un engagement. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne l'Afrique dont les valeurs référentielles cimentent les équilibres nécessaires entre l'individu et le groupe, comme entre différentes communautés humaines, autour d'interactions tendues vers une convivialité harmonieuse entre tous.

Ici, dans cette capitale dynamique, Ouagadougou, qui a impulsé tant de médiations ayant profondément marqué l'histoire contemporaine de nombre de nos peuples, il est aisé de soutenir que la pratique africaine de la médiation, riche et diversifiée, met à contribution des atouts et des facteurs enracinés dans des siècles de coutumes et de traditions qui optimisent l'efficacité des modes pacifiques et diligents de dissipation des tensions, de règlement équitable des contentieux et d'assainissement des situations conflictuelles. Ces modes, qui reposent essentiellement sur l'ascendant et le prestige des aînés ainsi que sur la droiture et l'influence modératrice des sages, ont puissamment contribué à réguler les interactions entre catégories sociales comme entre communautés humaines dans des dynamiques fécondes de conciliation et de réconciliation.

Les valeurs qui ont parcouru des temps immémoriaux et favorisé la coexistence et la compréhension entre des groupes humains, que des dures conditions de vie vouaient à la confrontation, peuvent, à plus forte raison dans les circonstances d'aujourd'hui et de demain, constituer la source nourricière de contributions tout aussi équitables et efficaces de la part de nos Sages à la prise en charge effective

de contentieux, différends et conflits potentiels de toute nature et de toute intensité.

Les bons offices et la médiation, que les Sages ont vocation à promouvoir avantageusement, en amont et en soutien aux autres composantes de l'architecture africaine de paix et de sécurité, portent la promesse d'une rentabilité optimale de l'action collective de l'Afrique en matière de prévention et de solution des conflits ainsi que de consolidation de la paix, une fois restaurée, par la reconstruction et le développement.

D'évidence, l'exercice de la médiation, au sens large, est une œuvre exigeante. Cet exercice se déploie sur une toile de fond faite de deux fois sept facteurs de complication combinés. D'un côté, il y a, entre les parties elles-mêmes:

- rupture du dialogue et de la communication ;
- cassure de la confiance ;
- accroissement des malentendus et des suspicions ;
- diabolisation des intentions de l'autre ;
- exagération de l'ampleur et de l'envergure des divergences ;
- surchauffement du climat psychologique avec prévalence de l'esprit de confrontation ; et
- tendance au refus du compromis.

En parallèle, le médiateur se retrouve dans un périmètre exigu d'évolution dont les contraintes ont pour noms :

- multiplication des acteurs ;
- confusion des approches

- chevauchement des démarches ;
- duplication des efforts ;
- tendance à la manipulation des intervenants par les parties ;
- rigidité des procédures conventionnelles ; et
- lenteur et lourdeur des mécanismes traditionnels de règlement des différends et conflits.

Dans de telles situations, l'engagement, la discrétion, le savoir-faire et la persévérance de nos Sages sont particulièrement indiqués pour la conception et la conduite d'œuvres de paix épousant la complexité et la sensibilité des problèmes posés. Ces mêmes qualités sont également susceptibles d'être génératrices d'une inestimable plus-value d'ordre politique et moral lorsqu'il s'agit de travailler à rendre irréversibles l'application d'un cessez-le-feu ou la mise en œuvre d'un accord de paix. Il est, en effet, avéré, ainsi que le souligne le « Rapport Brahimi » sur les opérations de paix, que les six à douze premières semaines suivant la proclamation de la cessation des hostilités armées sont cruciales pour le succès et la durabilité du processus. Il est, aussi, avéré que pas moins de trente pour cent des conflits éclatent de nouveau dans les cinq ans qui suivent leur cessation. Il est, dès lors, évident que l'édification de la paix est une tâche de longue haleine, s'articulant autour d'activités se complétant et se soutenant mutuellement et auxquelles les concours que nos Sages peuvent apporter ne sont ni mineurs ni accessoires.

**Monsieur le Premier Ministre, Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Chers participants,**

Les tensions et crises en Afrique liées à la gouvernance politique, et singulièrement aux processus électoraux pluralistes dans différents pays, risquent d'introduire dans le paysage géopolitique du continent une cinquième génération de conflits, après ceux inhérents au parachèvement de la décolonisation et à l'élimination de l'Apartheid, ceux liés aux différends frontaliers et irrédentismes territoriaux, ceux engendrés par la guerre froide et ceux relevant d'une confrontation à soubassements idéologiques, économiques, identitaires ou ethniques. De fait, les enjeux des processus électoraux nationaux en Afrique, à cette étape relativement nouvelle dans l'enracinement d'une culture et de pratiques démocratiques pluralistes, se conjuguent avec une série de facteurs endogènes et exogènes pour engendrer des tensions donnant une acuité particulière aux contentieux auxquels toute consultation électorale est susceptible de donner lieu. Ces contentieux, de nature et d'ampleur différenciées, sont souvent pris en charge par les Institutions, juridictionnelles ou autres, que les dispositifs constitutionnels et législatifs nationaux investissent des prérogatives de supervision, de contrôle et de validation des opérations électorales. C'est lorsque les contentieux en question, en raison de leur envergure et de la polarisation des forces en présence, remettent en cause ou tiennent en échec le fonctionnement des Institutions, et que des atteintes d'intensité croissante sont portées à l'ordre public et à la sécurité nationale du pays concerné, que la situation prend les caractéristiques d'un conflit interne avec des manifestations patentes de violence et des menaces latentes à fort potentiel de rupture de la paix et de la sécurité au triple niveau national, régional et international.

Les tensions et les crises qui se greffent sur des processus électoraux ou qui sont directement liées au déroulement et/ou aux résultats de consultations électorales

ont vocation, dans beaucoup de cas, à se dissiper et à se résorber dans des dynamiques nationales d'apaisement, de conciliation et d'arbitrage nourries et stimulées par le degré d'effectivité atteint par l'État de droit et la bonne gouvernance politique. Des enseignements sont à tirer de cette catégorie de situations et une série de bonnes pratiques destinées à contribuer à élargir l'espace de réalisation de consultations électorales libres, régulières et pacifiques seraient également à codifier en vue de leur recommandation à d'autres pays manifestant de l'intérêt pour l'expérience d'autrui. Le rôle d'avant-garde assumé de plus en plus par les Communautés économiques régionales est à souligner et à saluer dans ce contexte tant il aboutit à semer les germes de pratiques homologuées à travers tout le continent et protégées par les textes et autres instruments développés pour promouvoir la bonne gouvernance ainsi que la paix et la sécurité.

L'Union Africaine est née de la volonté collectivement proclamée par les États membres d'œuvrer sans relâche pour l'approfondissement et la consolidation de la démocratie, de l'État de droit, de la paix, de la sécurité et du développement dans les pays africains, compte tenu de leurs conditions historiques et culturelles ainsi que de leur niveau de développement économique et social. Dès lors, si des valeurs de portée universelle sont nécessairement à consacrer dans la conception et la conduite de consultations électorales de toutes sortes et de tous enjeux, des efforts persévérants et spécifiques semblent s'imposer pour celles supposées couronner des processus de sortie de crise ou marquer l'engagement de transitions politiques délicates et fragiles.

L'Union Africaine s'est dotée de textes fondamentaux de référence en matière de démocratie, d'élections et de gouvernance comme en matière de paix et de sécurité. Il y a une claire reconnaissance des interactions avérées et possibles entre toutes ces sphères de la situation prévalant dans le continent. L'Union Africaine s'est également dotée d'Institutions, de mécanismes et d'instruments ayant les mandats, les missions et les fonctions susceptibles d'impulser l'évolution individuelle et collective des États africains vers la pleine réalisation des idéaux, objectifs et principes inscrits dans son Acte Constitutif.

Avec la résurgence du phénomène des coups d'État militaires, dont ceux intervenus au Mali et en Guinée-Bissau qui ont la singularité d'avoir tenu en échec des échéances électorales présidentielles imminentes, avec également la menace qui pèse sur l'intégrité territoriale du Mali en contravention du principe cardinal de l'intangibilité des frontières héritées par les pays africains lors de leur accession à l'indépendance, avec enfin les défis inhérents aux soulèvements populaires et aux Révolutions, cette retraite se tient dans un contexte particulièrement stimulant.

Le moment semble en effet particulièrement opportun pour diriger un regard à la fois introspectif et prospectif sur le parcours de l'Afrique tant du point de vue des avancées et des faiblesses enregistrées dans les processus nationaux qu'en ce qui concerne la pertinence et l'efficacité de l'action collective développée par l'Union Africaine et ses Communautés régionales en matière d'appui à la démocratie et à la bonne gouvernance ainsi que dans la mission concomitante de prévention des conflits. La réflexion collective approfondie que la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement ainsi que le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine

ont lancée sur les problématiques inter-reliées de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité doit pouvoir apporter des réponses à une large gamme de questions d'ordre doctrinal, politique et opérationnel. Notre présente retraite semble particulièrement qualifiée pour apporter à cette réflexion collective une contribution frappée du triple sceau de l'indépendance, de l'expérience et de l'espérance.

Je vous remercie de votre aimable attention.